



Discrimination - Harcèlement !?

Par **Visiteur**, le **21/04/2019** à **13:16**

Bonjour,

J'ai emménagé dans mon logement actuel en Février 2012 et fin 2012 début 2013 (je n'ai plus la date exacte) j'ai fait l'objet d'une enquête de voisinage par la Gendarmerie.

Mon profil, je suis en invalidité pour maladie orpheline (Lupus), je vis seul, suis motard et j'ai un physique comment dire, que les gens disent "ça se voit à sa tête". De plus j'arrive du 93 où j'ai habité pendant 20 ans pour le travail.

Alors que je sortais faire des courses, je vois des gendarmes en train de parler avec des voisins et l'un des gendarmes en me voyant me fixe longuement pendant que je ferme ma porte à clé. Un peu plus loin je demande à une voisine si elle sait ce qui se passe et elle me répond qu'il y a une enquête de voisinage. Je continue ma route tranquillement et quelques 500 m plus loin, un car de Gendarmerie passe devant moi, ralenti et encore une fois on me dévisage !? Je n'ai rien à me reprocher mais je m'interroge quand même. Par la suite PARTOUT où j'allais, je trouvais une voiture de Gendarmerie !? Je vais faire mes courses chez Lidl et en sortant je vois une voiture de Gendarmes devant la porte, idem quand je vais chez Intermarché ou Carrefour Market !? J'ai même vu une voiture de Gendarme à 50 m de chez moi pour soi disant "un contrôle radar" !?

Bref après quelques mois ça se calme, mais depuis les gens de ma rue me regardent bizarrement presque avec agressivité, seul 2 voisins osent me parler mais je sens une méfiance. Quand je vais faire des courses j'entends des "c'est lui" derrière mon dos.

Ce que je sais c'est que mon propriétaire est entré chez moi à plusieurs reprises, sans s'annoncer car il a le double des clés. Il est entré chez moi en mon absence et même quand j'étais présent sans prendre la peine de sonner. Une fois sortant de ma douche, alors que j'étais nu dans ma chambre j'ai entendu la porte d'entrée se fermer, je suis allé à la fenêtre (en caleçon) et j'ai vu mon propriétaire monter dans sa voiture et partir !? C'est évident qu'il est venu et entré, il me l'a d'ailleurs avoué à demi mot par mail par des "Je suis venu mais j'ai pas sonné" puis "J'ai sonné mais la sonnette ne marchait pas" !?

Bref, depuis 2013, j'ai l'impression d'être considéré comme un délinquant par les gens de la rue et même plus. J'étais en très bon terme avec mon ex compagne qui habite à 20 Km de chez moi, quand elle a subitement changé de comportement en m'évitant et sans m'en donner l'explication. Ce que je sais c'est qu'une belle soeur de mon ex est une collègue de mon voisin mitoyen !?

Depuis j'ai fait ma petite enquête en grattant un peu et en lançant des halusions de ci de là, et

les braves voisins ont commencé à s'agiter, conscient de la diffamation dont je suis l'objet.

En Mars dernier je reçois une convocation libre à la Gendarmerie et dans la foulée j'ai droit à la visite de 2 policiers municipaux qui m'accuse de harceler mes voisins !? Je me rends à la Gendarmerie 10 jours plus tard pour découvrir que c'est pour le même sujet de plainte, avec un petit plus "l'homophobie" car mes voisins sont homos.

C'est la première fois de ma vie que je suis dans cette situation et je ne comprends pas bien ce qui m'arrive, mais je suis très mal reçu par la gendarmette qui m'écoute sans m'entendre. Des accusations fantaisistes, comme "vous écoutez du hard rock", "vous traînez les chaises" "vous faites tourner votre moto dans le garage" "Vous frapper du marteau dans le mur pendant 15 mn parfois" "Pourquoi avez vous installé une caméra dans votre jardin". Seul fait contre moi j'ai fait un doigt d'honneur à mon voisin qui me prenait en photo sur ma terrasse, pour dit-il "se protéger" !? J'apprends que ce voisin a contacté mon propriétaire !? Je contacte mon propriétaire, par mail, qui me confirme avoir été contacté par mon voisin, puis par les Gendarmes ! Une sociologue de la Gendarmerie aurait contacté mon propriétaire pour lui demandé des renseignements à mon sujet !? Ce propriétaire ne connaît de moi que le loyer que je lui verse chaque mois ! J'ai demandé à mon propriétaire de où il connaissait cette sociologue et pas de réponse, par contre le ton est monté et il m'insulte et me menace par téléphone. Il menace de reprendre la maison pour me faire partir en ajoutant que TOUS les gens de la rue seront contents que je parte !?

Je suis encore une fois convoqué à la gendarmerie ce Lundi 22 pour je ne sais quel motif, mais je trouve que ça fait beaucoup. !

Je crois avoir mis le doigt là où ça fait mal et on porte plainte contre moi pour.....me faire peur et que je déménage !?

Ah! Une petite anecdote qui a son importance. Je contacte la mairie, par mail, pour savoir où il y aurait des emplacements réservés aux motos dans la commune et s'il était possible d'avoir un emplacement à moi devant mon domicile. En réponse à ce mail, j'ai eu droit à la visite à mon domicile, des 2 policiers municipaux qui m'ont lancé un viril "Pourquoi vous demandez un emplacement moto devant chez vous ?"

Si il n'y a pas un peu de harcèlement dans tout ça, je ne comprends plus.

Merci de m'avoir lu.

Par **Visiteur**, le **21/04/2019** à **19:37**

Bonjour

Avis de vieux motard

Vite...un avocat !

Par **Visiteur**, le **21/04/2019** à **20:12**

Salut motard et merci pour le retour. 😎

Pour l'avocat, j'y ai pensé mais je n'ai que 860 € de pension, j'ai droit à l'aide juridictionnelle mais ça n'a pas l'air d'emballer les as du barreau !?

La première convocation j'y suis allé en confiance, c'était une première pour moi, j'ignorai que c'était aussi simple (pour certains) de pourrir la vie d'autres !

Je voudrais faire écouter 2 enregistrements que mon propriétaire a laissé sur mon répondeur quand il a compris que j'avais un peu trop fouillé !

Surtout bien écouter le message 2 jusqu'au bout quand il parle de mes voisins....

[message 1](#)

[message 2](#)

Bonne soirée.

Par **Visiteur**, le **22/04/2019** à **21:06**

Bonsoir,

Vous n'allez pas le croire ! Je suis allé à la convocation à la Gendarmerie ce jour à 17h, on me dit d'attendre 2mn et on s'occupe de moi....

Le Gendarme revient et me dit que je peux repartir car la plainte a déjà été classée !??????
Allez comprendre !?

En revanche j'ai voulu porter plainte contre mon propriétaire pour insultes et menaces, mais je n'ai eu droit qu'à une main courante !?

Moi j'ai été convoqué la première fois pour "du bruit" et "une photo sur laquelle je fais un doigt d'honneur à mon voisin."

Justice, vous avez dit justice ?

Enfin, ça se fini plutôt bien, pourvu que ça dure !

Par **Visiteur**, le **19/07/2019** à **11:15**

Bonjour,

Je souhaite déposer plainte et comme la Gendarmerie ne m'a accordé qu'une "main courante" je souhaiterais porter plainte par courrier. Je ne suis pas un habitué de ces procédures et je souhaiterais avoir des conseils.

Pour les preuves, puis je les imprimer sur la lettre ou dois je les imprimer à part ?

Cordialement

Par **youris**, le **19/07/2019** à **12:13**

bonjour,

votre bailleur n'a pas le droit d'entrer dans votre appartement sans votre accord.

je vous conseille de changer les barilletts de votre serrure.

salutations

Par **Visiteur**, le **19/07/2019** à **13:38**

Bonjour,

C'est fait depuis longtemps, j'ai changé le verrou de la porte d'entrée ce qui n'a pas plu à mon bailleur.

Bonne journée.